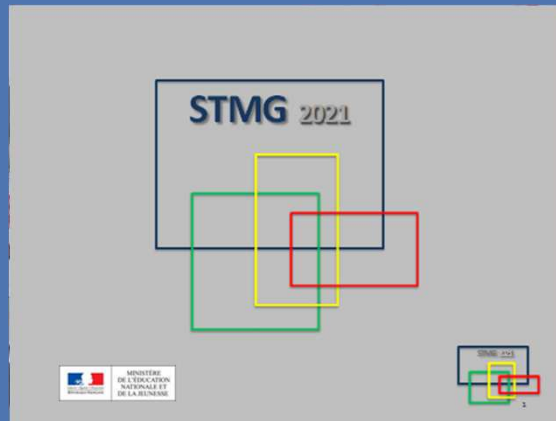


FORMATION ACADÉMIQUE : NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE STMG

Lycée Émilie du Châtelet,
Serris, le 11 avril 2019.

Lycée Pablo Picasso,
Fontenay-sous-Bois, le 9 mai
2019.





FORMATION ACADÉMIQUE : NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE STMG

LA SÉRIE STMG ET LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME DU LYCÉE

- Faire de la préparation au baccalauréat un tremplin pour la réussite dans l'enseignement supérieur.
- Accroître la réflexion des élèves

2

FORMATION ACADÉMIQUE : NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE STMG

LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT ET DE L'ÉCONOMIE

- Une nouvelle appellation « Droit – Économie ».
- Enseignement obligatoire de SES en classe de seconde.
- Mathématiques en tronc commun des enseignements de STMG.
- Une répartition horaire différente pour l'enseignement de droit et économie :
 - = 4 heures par semaine en première ;
 - = 6 heures par semaine en terminale.

3

FORMATION ACADÉMIQUE : NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE STMG

LES OBJECTIFS DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

- Maitriser les éléments conceptuels fondamentaux liés à chaque discipline.
- Développer les aspects méthodologiques de chacune des disciplines
- Développer l'usage du numérique.
- Développer l'esprit critique et d'analyse des élèves

4

FORMATION ACADÉMIQUE : NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE STMG

LES PRINCIPES DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

- Des capacités, systématiquement ajoutées en introduction de chaque thème.
- La mobilisation du numérique (recherche documentaires, tableurs, graphiques, jeux de simulation, etc.).

5

FORMATION ACADÉMIQUE : NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE STMG

LA LOGIQUE D'ARTICULATION DU DROIT ET DE L'ÉCONOMIE

- Articulation Droit-Économie : des démarches et méthodes propres à chaque discipline
- Articulation avec le tronc commun : des liens avec les programmes dispensés dans le tronc commun

FORMATION ACADÉMIQUE : NOUVEAUX PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE STMG

ÉVALUATION TERMINALE		Coef.	
Français (écrit + oral) - épreuves anticipées de première		10	(5+5)
Philosophie		4	
Épreuve orale (sur la base d'un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis, préparé durant le cycle terminal)		14	
Épreuves de spécialité		32	(16x2)
- Droit et économie			
- Management, sciences de gestion et numérique			
		60	
ÉVALUATION en CONTRÔLE CONTINU			
<i>Épreuves communes</i>			
Histoire-géographie		5	
Langue vivante A		5	
Langue vivante B		5	
Mathématiques		5	
EPS		5	
Enseignement de spécialité « abandonné » fin de première		5	
		30	
Moyenne des notes des élèves sur le cycle terminal			
Français, philosophie, HG, EMC, LVA, LVB, maths, EPS, 3 enseignements de spécialité (soit 11 matières) + 1 à 2 options		10	
TOTAL		100	

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

Le droit et l'économie sont des épreuves terminale dites « du printemps ».